

RESIDENCE "LE MANOSQUE", Boulevard Léopold III - Allées de
Provence - Evre.
Réalisation des Entreprises Générales de Travaux Publics et
Privés "TERRADATIM" S.P.R.L.
Architecte : Monsieur J.F. VAN IMMELEN - Evre.

DESCRIPTION DES TRAVAUX DE GROS-OEUVRE.

1.- TRAVAUX PRELIMINAIRES.

Les sondages et essais du sol.

2.- TERRASSEMENTS.

Tant pour le déblai général que pour les rigoles de fonda-
tions, ils seront faits de façon à exécuter l'immeuble suivant
les cotes de niveaux indiqués aux plans et coupes. -
Ces travaux comprennent également : étançonnages, blindages,
époussetage d'eau, etc., y compris évacuation des terres. -

3.- REMBLAIS.

Remblais des terres contre les murs en sous-sol, exécutés par
deux couches successives de 20 cm. d'épaisseur, fortement
dammées.

Ce travail ne pourra s'effectuer qu'après l'achèvement des
travaux en sous-sol.

4.- BETON DE BRIQUAILLONS.

Pour fondations des murs et coffres divers sous les maçonne-
ries, y compris sous-pavement des caves, parties carrelées de
la zone de jardin et rampes vers les garages en sous-sol. -
Le briquailillon sera bien nettoyé, d'une grosseur d'environ
0,04 cm., noyé dans un mortier composé de deux parties de sa-
ble rude et d'une partie de ciment Portland artificiel, 1ère
qualité, les parties composantes étant parfaitement mélangées
et malaxées au chantier, dans la proportion de trois parties
de briquailillons pour deux parties de mortier de ciment. -

5.- MACONNERIES.

Pour les murs des quatre façades, les murs portants et les
cloisons des sous-sols et les murs de soutènement dans les
zones de recul seront en briques de Boom, format "Boerkens",
maçonneries au mortier de ciment Portland artificiel de pre-
mière qualité composé de 400 Kgs. de ciment pour 1 m³ de
sable rude.

Les faces vues seront rejointoyées au fur et à mesure de l'
avancement des travaux.

6.- CLOISONS.

Les cloisons du rez-de-chaussée et des étages seront exécu-
tées en briques de "BIMS" ou en briques de Nieupoort. Composi-
tion des mortiers : comme les autres maçonneries. -
Les appartements seront séparés par doubles cloisons avec
vides intercalaires comme indiqué aux plans. Les murs limi-
tant la cage d'escalier seront en briques comme prévu au
poste 5.

7.- CIMENTAGE.

Tous les murs en contact avec les terres recevront sur leur
face extérieure une couche de mortier de ciment composé de

150 litres de sable rude pour 50 Kgs. de ciment. Cet enduit sera appliqué à la plâtrasse et aura une épaisseur de 15 m/m. Deux applications au bitume complètent l'étanchéité.

8.- FEUTRE ASPHALTIQUE.

Tous les murs et cloisons seront pourvus, sur leur épaisseur, d'une couche ininterrompue de roofing de la qualité 3 ply.

9.- BETON ARME.

Le béton armé est exécuté conformément aux règles de l'A.B.S. Une étude en est faite par un bureau technique spécialisé. Le béton sera fabriqué à la bétonnière; il sera employé immédiatement après sa fabrication; il sera parfaitement damé et pilonné. Il sera composé de 800 litres de gravier du Rhin ou de plaquettes de Quenast, 400 litres de sable du Rhin et 350 Kgs. de ciment Portland artificiel. Les aciers seront classés en poids et nombre conformément aux plans de détails. Les coffrages seront exécutés en bois. Ils présenteront une rigidité parfaite. Des blochets en bois seront prévus dans les linteaux des portes.

Seront exécutés : les colonnes, semelles, poutres, linteaux et arrières linteaux des portes et fenêtres, les terrasses; les escaliers avec limons depuis les sous-sol jusqu'à la cabine des ascenseurs, les hourdis en béton STRAN STEEL, les corniches, dalles de couvertures, etc.

10.- EGOUTS.

En grès vernissé exécutés de façon à permettre une absorption de toutes chutes, quel que soit le débit, y compris sterfput en fonte ou grès, chambre de visite avec double couvercle et raccordement aux installations communales conformément aux règles établies en la matière.

11.- PIERRE BLEUE.

De première qualité, saine, sans défauts, de teinte homogène et posée suivant le lit de carrière. Les pierres seront ciselées. La pierre bleue sera placée au mortier de ciment. Le rejointoyage sera fait au ciment soigneusement exécuté.

Lors du parachèvement il sera effectué un nettoyage parfait des pierres bleues. Seront exécutés : les seuils des portes d'entrée en façade, les plinthes sur 0,15 m. de hauteur en dessous des revêtements de schiste.

12.- PIERRES RECONSTITUEES DE REVETEMENT EN QUARTZ OU SILEX SUIVANT PLANS DES FACADES.

Les plaques de revêtement en éléments préfabriqués provenant de la firme VANDEWALLE - les faces vues en quartz de Norvège ou silex - sur masse de béton riche avec armatures et fer d'ancrage. Exécution d'après le plan de commande. Rejointoyage au bon mortier de ciment jusqu'à 1 cm. de la face avant des pierres, le remplissage jusqu'au nu des plaques par pulsion de matière plastique ou mortier de ciment avec adjonction de UCEFACT à raison de 20 % du poids de ciment mis en oeuvre. Après achèvement, un nettoyage général de tous les éléments.

13.- SCHISTE.

Schiste clivé de Martelange, épaisseurs variables de 2 à 3 c.
Trous de fixation par crochets en cuivre. Rejointoyage par mortier de ciment clair et nettoyage des pierres.
Seront exécutés : les soubassements au rez-de-chaussée, des quatre façades et d'après le plan de commande et de pose.

14.- TOITURE.

La toiture sera constituée par deux hourdis superposés avec vide intercalaire. Le hourdis inférieur sera en béton STRAN STEEL faisant partie de l'ossature et servant de plafond au dernier étage. Le dallage supérieur en éléments de béton ou de terre cuite, dallage armé léger et isolant, posé en pente suivant l'écoulement des eaux pluviales et reposant sur des murets qui prennent appui sur le hourdis en béton. La dalle supérieure sera recouverte d'un ciment lissé, ensuite deux couches de roofing de 5 mm. d'épaisseur chacune, y compris les membranes pour recouvrement des corniches et comme solins autour des murs façades.
L'étanchéité des toitures comprend en outre tous les travaux de zinguerie, solins, etc..... La toiture sera garantie pour une durée de DIX ANS.

15.- ZINGUERIE.

Cavaliers avec bourrelets en zinc 14 VM pour les corniches tout autour de l'immeuble. Solins en zinc 12 VM autour des cheminées, cage d'ascenseurs etc..... Les solins seront à double rebord entaillé dans les murs, fixés avec des crampons en fer galvanisé; les entailles seront ensuite fermées au ciment avec sable du Rhin. Les tuyaux de descente des eaux pluviales seront en zinc n° 12, montés avec des colliers galvanisés à charnières ouvrables; la fixation comprend également les nez soudés pour le repos sur les colliers.

16.- JARDINET.

Bordure séparant la zone de recul et le trottoir suivant plan général. Cette bordure, sauf aux endroits des garages sera exécutée en béton caverneux.

17.- VIDE-POUBELLES.

En tuyaux d'éternit, section carrée de 0,40 x 0,40 m. avec enrobage par cloison en demi-brique, un récipient en métal hermétique dans chaque appartement. Ventilation au-dessus du toit. Au sous-sols, dans les locaux prévus à cet effet, un réceptacle avec portillon de vidange.

18.- CHEMINÉES D'AERATION ET D'EVACUATION.

Les salles de bains, W.C., et les locaux de chaufferie seront, suivant le cas, pourvus de cheminées spéciales système "SHUNT" pour en assurer l'aération et l'évacuation des gaz brûlés. Ces cheminées partiront depuis les locaux du rez-de-chaussée (conciergerie) et passeront par les appartements qu'ils desserviront et seront terminées au-dessus de la plate-forme par des aspirateurs spéciaux.
Le travail sera exécuté d'après calculs et plans de la firme SHUNT.

19.- MURS JARDINET.

Les murets de la zone de recul, le long de la voie publique et façades latérales seront exécutés en moellons de grès ou de pierre bleue, placement tout-venant avec dalles de couverture dans le même matériau. Rejointoyage au bon mortier de ciment. Ils seront exécutés suivant le plan des façades.

20.- DALLAGE.

Pavement en dalles de silex exécuté suivant plan de détail de la zone de recul, posées au mortier de ciment. Rejointoyage et pente vers les tuyaux d'écoulement.

21.- PRISMES DE VERRE.

Des prismes de verre de 21 x 21 x 0,08 seront placés aux endroits indiqués sur les plans de façades. Certains de ceux-ci seront avec chicane de ventilation - aération des locaux.

22.- ISOLATION.

Toutes les dispositions seront prises pour donner à l'immeuble l'isolation la plus parfaite possible.

a) au-dessus des hourdis en béton il sera placé un matelas soit en roclaine ou Rok Wool ou Silente, puis un carton bitumé ou papier huilé, le tout recouvert d'une chape d'environ 6 à 7 cm. d'épaisseur formant chape flottante.

b) au plafond de chaque étage, soit en-dessous des hourdis, il sera cloué dans les nervures une plaque Héraclit ou Gyplac.

23.- CIMENT LISSE.

Les garages et dégagements en sous-sols recevront une chape en ciment lissé, finement poncée et achevée. Les pentes éventuelles seront exécutées.

24.- ASPHALTE COULE.

Asphalte coulé sur 1,5 cm. d'épaisseur sur la dalle couvrant les garages et dégagements construits dans la zone de recul. Cette couche d'asphalte sera coulée avant la pose des pavements ou terres de remblai.

DESCRIPTION DES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT.

1.- ELECTRICITE.

a) Appartements de gauche (trois chambres).

Numéros 1 - 3 - 6 - 9 - 12 - 15 - 18 - 21 - 24 - 27 - 30 - 33 - 36.

Hall d'entrée : Une applique et un centre à deux directions.

Living : Un centre double allumage - Deux appliques simple allumage - Deux prises de courant - Thermostat de chauffage.

Cuisine : Un centre simple allumage - Une prise de courant - Une prise de courant avec terre.

Chambre I : Un centre simple allumage - Une prise de courant

Salle de bains : Un centre bipolaire - Une prise de courant.

W.C. : une applique simple allumage.

Chambre II : Un centre simple allumage - Une prise de courant

Chambre III : Un centre simple allumage - Une prise de courant.

Séchoir : Une applique bipolaire.

Télévision : Une arrivée d'antenne dans le living.
Téléphone : Une arrivée en tube vide dans le hall.
Sonnerie : Sonnerie avec bouton d'appel à la porte d'appartement dans le hall.
Parlophone : Parlophone et ouvre-porte dans la cuisine.
b) Appartements centraux (deux chambres ou une chambre).
Numéros 4 - 7 - 10 - 13 - 16 - 19 - 22 - 25 - 28 - 31 - 34 - 37).

Hall d'entrée : Deux centres à trois directions.
Living : Un centre à double allumage - Deux appliques à simple allumage - Deux prises de courant - Thermostat de chauffage.
Cuisine : Un centre simple allumage - Une prise de courant - Une prise de courant avec terre.
Salle de bains : Un centre bipolaire - Une prise de courant.
W.C. : Une applique simple allumage.
Chambres (x2) : Un centre simple allumage - Une prise de courant.

Télévision : Une arrivée d'antenne dans le living.
Téléphone : Une arrivée en tube vide dans le hall.
Sonnerie : Sonnerie avec bouton d'appel à la porte d'appartement dans le hall.
Parlophone : Parlophone et ouvre-porte dans la cuisine.
c) Appartements de droite (deux chambres).
Numéros 5 - 8 - 11 - 14 - 17 - 20 - 23 - 26 - 29 - 32 - 35 - 38.

Hall d'entrée : Un centre et une applique à deux directions.
Living : Un centre à double allumage - Deux appliques simple allumage - Deux prises de courant - Thermostat de chauffage.
Cuisine : Un centre simple allumage - Une prise de courant - Une prise de courant avec terre.
Salle de bains : Un centre bipolaire - Une prise de courant.
W.C. : Une applique simple allumage.
Chambre I : Un centre simple allumage - Une prise de courant.
Chambre II : Un centre simple allumage - Une prise de courant.
Sèche-linge : Une applique bipolaire.
Télévision : Une arrivée d'antenne dans le living.
Téléphone : Une arrivée en tube vide dans le hall.
Sonnerie : Sonnerie avec bouton d'appel à la porte d'appartement dans le hall.

Parlophone : Parlophone et ouvre-porte dans la cuisine.
d) Rez-de-chaussée (Appartement de droite n° 2).
Hall d'entrée : Un centre et une applique à deux directions.
Living : Un centre à double allumage - Deux appliques simple allumage - Deux prises de courant - Thermostat de chauffage.
Cuisine : Un centre simple allumage - Une prise de courant - Une prise de courant avec terre.
Salle de bains : Un centre bipolaire - Une prise de courant.
W.C. : Une applique simple allumage.

Chambre I : Un centre simple allumage - Une prise de courant.
 Chambre II : Un centre simple allumage - Une prise de courant.
 Séchoir : Une applique bipolaire.
 Bureau : Un centre simple allumage - Une prise de courant.
 Télévision : Une arrivée d'antenne dans le living.
 Téléphone : Une arrivée en tube vide dans le hall.
 Sonnerie : Sonnerie avec bouton d'appel à la porte d'appartement dans le hall.
 Parlophone : Parlophone et ouvre-porte dans la cuisine.
 e) Tableau en sous-sols :
 Un tableau 25A., trois fusibles généraux de 10 A., deux fusibles secondaires de 6 A.
 f) Coffrets divisionnaires dans l'appartement :
 Un coffret à cinq circuits Vinckier, deux circuits lumière, trois circuits prises et circuit de chauffage triphasé.

DESCRIPTION DES COMMUNS

Hall d'entrée : Deux appliques - Deux boutons poussoir - Une prise de courant.
 Porche : Un centre bipolaire.
 Compteur commun : Cage d'escaliers sur minuterie de bonne marque suisse (S.A.I.A. - quatre en tout); il y aura deux minuteries par cage d'escaliers (une pour six étages) avec deux boutons poussoir et un centre de lumière par palier d'étage.
 Conciergerie :
 Living : Un centre simple allumage - Deux prises de courant.
 Thermostat de chauffage.
 Evier : Une applique simple allumage - Une prise frigo.
 Chambre : Un centre simple allumage - Une prise de courant.
 Salle de bains : Un centre bipolaire - Une prise de courant.
 W.C. : Une applique simple allumage.
 Télévision : Une arrivée d'antenne dans le living.
 Téléphone : Une arrivée en tube vide dans le living.
 Sonnerie : Sonnerie avec bouton d'appel à la porte de la conciergerie.
 Sous-sols :
 Dégagement des garages : Quatre centres en bipolaire et quatre boutons poussoir.
 Compteurs eaux (2x) : une applique en simple allumage.
 Dégagement caves : neuf centres sur minuterie.
 Compteurs électricité : un centre en simple allumage.
 Local "Voitures d'enfants" : Un centre en simple allumage.
 Local "vélos" : un centre en simple allumage.
 Dans les dégagements garages et communs, une armature ivoire avec boule ovale. Dans la cage d'escaliers et l'entrée, une somme de cinq mille francs est prévue pour la lustrerie.
 Installation parlophone - ouvre-porte et sonnerie :
 1 poste Atea nouveau modèle gris.
 1 sonnerie rue.
 1 sonnerie appartement, bouton d'ouverture et l'ouvre-porte.

Dans l'entrée, plaque avec les boutons de sonnerie et les haut-parleurs. L'installation sera complète, fils sortant du plafond; les canalisations seront en tube acier Nimy ou plastic et fils C.R.V.B. Les interrupteurs seront des Gardy du type silencieux, modèle brun de même que les prises de courant. Toutes les gaines dans les murs seront rebouchées au mortier de ciment. Les tubes sur dalles de béton seront scellées à celles-ci. A chaque endroit un solide crochet en fer sera prévu pour la suspension de l'appareillage; aux appliques un blochet en bois. Les boîtes d'encastrement pour interrupteurs et prises de courant seront du type plastic et scellées au ciment. Aucune boîte de dérivation ne sera installée dans les appartements.

Antenne collective télévision.

L'antenne collective de télévision sera placée sur la plateforme de l'immeuble. Réception : Bruxelles français et Bruxelles flamand ainsi que Lille. Cette antenne desservira également les maisons unifamiliales des Allées de Provence. Le compteur sera placé en sous-sols. (Voir article n° 18).

Conditions générales :

L'installation sera exécutée conformément aux règlements de l'Union des Exploitations Electriques de Belgique et du Service de l'Electricité de la Commune d'Evere.

2.- PLOMBERIE.

REZ-DE-CHAUSSEE (Conciergerie et appartement 1 et 2).

Fourniture et placement de :

Baignoire à encastrer en tôle émaillée blanche de 160 cm. - premier choix marque RANKE - soupape et trop-plein en cuivre chromé.

Chauffe-bain distributeur de 13 litres, émaillé blanc, avec arrêts gaz (idem que appartement).

Lavabo en porcelaine vitrifiée blanche VITRIBO de 60 x 48 cm. sur consoles en fonte émaillée avec deux robinets G.B. CAPRI et soupape à chaînette en cuivre chromé.

Porte-essuies en fonte émaillée à visser à une des consoles du lavabo.

Etagère en marbrite blanche à galerie chromée.

Glace de 63 x 39 cm. avec attaches en cuivre chromé.

Mélangeur marque CROHE (idem que appartements).

W.C. complet MONOBLOC, porcelaine vitrifiée, avec siège double en bakélite noire, robinet d'arrêt $\frac{1}{2}$ chromé (à placer dans salle de bains pour concierge).

Bidet de marque VITRIBO (idem que appartements). Non prévu pour conciergerie.

Cuisines :

Evier Favorit Franke 0,90 x 0,50 m. 1 bac et 1 égouttoir avec crépine. Robinets de service STAAR en cuivre chromé.

LES DOUZE ETAGES DE TROIS APPARTEMENTS.

Salles de bains.

Baignoire à encastrer en tôle émaillée blanche de 160 cm. en premier choix, marque Ranke, avec soupape et trop-plein en cuivre chromé.

Mélangeur double pour bain et douche, marque GROHE en cuivre chromé, avec douche à main sur fourche.

Chauffe-bain distributeur au gaz, marque BULEX, débit 13 litre minute, enveloppe et anti-refoulement émaillé blanc, à radiateur et sécurité de veilleuse, robinet eau et gaz en cuivre chromé.

Lavabo en porcelaine vitrifiée blanche VITRIBO de 0,60 x 0,4 m. sur consoles en fonte émaillées, avec deux robinets GROHE et soupape à chaînette en cuivre chromé. (Modèle CARAVELLE). Porte-essuies en fonte émaillée à visser sur consoles des lavabos; un par lavabo.

Etagère en marbrite blanche à galerie chromée.

Glace de 63 x 39 cm. avec attaches en cuivre chromé.

Bidet en porcelaine vitrifiée blanche VITRIBO, avec deux robinets GROHE et soupape à chaînette en cuivre chromé. (Modèle CARAVELLE).

Cuisines.

Évier Favorit Franke 0,90 x 0,50 m. - 1 bac - 1 égouttoir avec crépine. - Robinets de service STAAR en cuivre chromé.

W.C. complet MONOBLOC, porcelaine vitrifiée, VITRIBO, avec siège double en bakélite noire, robinets d'arrêt $\frac{1}{2}$ chromé. (Modèle CARAVELLE).

Tuyauteries.

Fourniture et placement des tuyaux en plomb de :
100/106 pour 3 colonnes de chute des W.C. prolongées hors toit.

80/86 pour raccordement des W.C. sur colonnes principales.

80/86 pour chute du W.C. concierge non prolongée.

50/56 pour ventilations principales et secondaires des W.C.

Fourniture et placement des tuyaux en cuivre de :

51/53 pour 3 colonnes de décharge des éviers, prolongées hors toit.

51/53 pour 3 colonnes de décharge des salles de bains, prolongées hors toit.

51/53 pour 2 colonnes de décharge des terrasses.

38/40 pour décharge salle de bains et évier concierge.

31/33 pour raccordement des éviers sur colonnes principales.

31/33 pour raccordement des appareils des salles de bains sur colonnes principales.

31/33 pour 3 colonnes de décharge principales pour vidanges des chaudières.

25/27 pour raccordement des vidanges de chaudières sur les colonnes de 31/33.

Raccordement des crépines des terrasses sur colonnes de 51

53, Fourniture et placement des tuyaux en fer galvanisé de :
3/4 depuis la bride jusqu'au compteur principal des
eaux pour colonne montante vers compteurs de passage, jusqu'
au 8ème étage.
3/4 depuis compteurs de passage sur les paliers jusque dans
les salles de bains.
1/2 pour alimenter en eau froide les appareils des salles de
bains, les W.C., les évier de cuisines, les chaudières, les
deux plaques de rue et les deux prises au garage.
1/2 pour alimenter en eau chaude les appareils des salles de
bains.

Fourniture et placement des robinets :

- d'arrêt avant les compteurs.
- d'arrêt à purgeur après les compteurs.
- d'arrêt aux chaudières - Un par chaudière.
- d'arrêt en-dessous des évier.
- d'arrêt à purgeur pour les deux plaques de rue.
- d'arrêt à purgeur pour les deux prises de garage.
- d'arrêt en cuivre chromé en-dessous des lavabos et bidets.
- double service 1/2 cuivre chromé; deux pour plaques de rue,
deux pour prises dans garages.
- Raccordement des compteurs des eaux.
- Fourniture et placement des compteurs des eaux à placer sur
les paliers dans les armoires. Prévu également un compteur
pour prises de garages.
- Fourniture et placement des coupes de dilatation en cuivre
dans les colonnes de décharge des salles de bains et évier.
- Fourniture et placement de deux plaques de rue en cuivre
chromé.
- Fourniture et placement des tuyaux en cuivre chromé pour
raccordement des robinets des lavabos, des bidets, W.C., depuis
les tuyaux en fer galvanisé.

GAZ, Concierge : Fourniture et placement des tuyaux à gaz de :
- 5/4 depuis compteur jusque dans la salle de bains.
- 3/4 pour prise en attente pour réchaud et chauffe-eau sur
évier de cuisine.
- 4/4 pour prise en attente dans chaufferie.
- 4/4 pour raccordement du chauffe-bain.

Appartements : Fourniture et placement des tuyaux à gaz de :
- 5/4 depuis compteurs à placer par la Compagnie sur les
paliers jusque dans les salles de bains.
- 4/4 pour raccordement des chauffe-bains.
- 3/4 pour prises en attente pour réchauds et chauffe-eau
dans les cuisines.
- 4/4 pour prises en attente dans les chaufferies.
- Raccordement des sorties des compteurs à gaz.
Fourniture et placement des robinets :

- porte-caoutchouc $\frac{1}{2}$ avec rosace en cuivre chromé pour ré-chauds.

- raccordement des vases d'expansion avec des tuyaux en cuivre de 25/27.

Fourniture et placement d'un groupe hydrophore se composant de :

Deux pompes centrifuge SIHI - modèle Z.404 P. démarant en cascade-montées sur socles avec moteur alternatif triphasé 220/380 V. 50 pér. 3 CV. fermé ventilé avec rotor et court-circuit.

Deux réservoirs galvanisés en plein bain d'une contenance de 500 litres, munis d'un trou de visite pour nettoyage pression d'épreuve : 12 Kgs., avec interrupteurs automatiques à pression de 6,5 à 8 Kgs/cm², manomètres, clapets de retenue $\frac{6}{4}$, vannes et accessoires.

Un groupe moto-compresseur d'air pour matelas d'air - moteur 1 CV. débit 5 m³ heure complet avec filtre déshuileur - soupape de sûreté - clapet de retenue. Ce groupe est à commande manuelle.

Deux démarreurs étoile-triangle automatiques avec relais thermiques pour la protection du moteur 220 V. 25 Amp.

Service incendie.

Fourniture et placement des tuyaux en fer galvanisé de 2 pouces $\frac{1}{2}$ depuis entrée rue jusqu'au douzième étage.

Fourniture et placement des vannes d'incendie en cuivre.

Fourniture et placement d'une entrée de colonne sèche avec bouchon.

Fourniture et placement d'une cloche d'air au dernier étage.

3.- CHAUFFAGE.

Le chauffage sera de type individuel au gaz.

Températures : Les températures garanties par un froid extérieur pouvant atteindre dix degrés sous zéro, compte tenu de l'orientation de l'appartement sont celles indiquées ci-après : 16° dans hall - 22° dans living - 18° dans chambres, cuisines - 22° dans salles de bains.

Note : Genre d'installation : par radiateurs à eau chaude à circulation forcée.

Radiateurs : En tôle d'acier de marque AGA à panneaux.

Emplacement : suivant plan de détail.

Fixation : sur consoles.

Rez-de-chaussée : appartement n° 1 - 8 radiateurs 43,96 m².
conciergerie - 4 radiateurs 26,20 m².

1er étage : appartement n° 2 - 7 radiateurs 37,93 m².
appartement n° 3 - 8 radiateurs 34,36 m².
appartement n° 4 - 6 radiateurs 25,90 m².
appartement n° 5 - 7 radiateurs 29,80 m².

Etages interm. : appartements n°s 6 - 9 - 12 - 15 - 18 - 21 - 24 - 27 - 30 - 33 - 8 radiateurs 34,36 m².
appartements n°s 7 - 10 - 13 - 16 - 19 - 22 - 25 - 28 - 31 - 34 - 6 radiateurs 21,68 m².